



HAL
open science

Licence professionnelle Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti. 2017, Université de La Rochelle. hceres-02027643

HAL Id: hceres-02027643

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027643>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologies, ingénierie

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti* existe depuis 2010. Elle est portée par le département Génie civil de la faculté des Sciences et Technologie. Cette formation est proposée en alternance et en formation initiale. Son objectif est de former des techniciens supérieurs capables de proposer une approche globale de la réhabilitation énergétique du patrimoine bâti, de la démarche commerciale jusqu'à la réception du chantier. Cette formation s'insère dans un secteur actuellement en plein développement puisque la réhabilitation concerne 50 % du marché global de la construction et que le secteur du bâtiment représente le premier consommateur d'énergie.

Analyse

Objectifs
<p>L'objectif de la licence professionnelle est de former des techniciens supérieurs dans le domaine de la rénovation énergétique du bâtiment avec une orientation très professionnalisante. Le contenu de la formation est très cohérent, plusieurs interventions sont effectuées par des professionnels du domaine et la fédération française du bâtiment collabore avec les acteurs de la formation. Le secteur concerné dans le cadre de cette formation est un secteur qui connaît actuellement un fort développement lié au renforcement de la réglementation thermique et aux engagements nationaux et européens concernant la consommation d'énergie.</p>
Organisation
<p>La formation est organisée en deux semestres : un premier semestre comprenant cinq unités d'enseignement (UE) dédiées aux connaissances scientifiques et techniques, et un deuxième semestre plus axé sur les connaissances générales comprenant trois UE, et une UE dédiée au stage en entreprise. Par ailleurs, un projet tuteuré de 160 heures est proposé durant les deux semestres. La formation comprend 417 heures de formation scientifique, technique et générale, 160 heures de projet et un stage de 24 semaines en entreprise. Le cycle d'alternance est de quatre semaines à l'université et quatre semaines en entreprise.</p> <p>Cette licence est portée par le département Génie Civil de la faculté Sciences et Technologie. Le volume horaire important réservé au projet tuteuré et au stage témoigne du caractère professionnalisant de la formation.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La formation s'appuie sur l'antenne régionale de la Fédération Française du Bâtiment avec laquelle un accord cadre existe. De nombreux enseignants-chercheurs du laboratoire LaSIE, dans lequel une des thématiques de recherche correspond à la thématique de cette LP, participent à la formation. De nombreuses formations présentes localement alimentent cette licence (IUT, BTS, L2), mais on regrette qu'aucun élément du dossier ne permette de déterminer les formations d'origines des étudiants effectivement recrutés. Si d'autres formations de niveau bac+3 consacrées au bâtiment existent dans la région, cette licence professionnelle est la seule spécialisée dans la réhabilitation thermique ; elle est donc bien positionnée dans l'offre de formation. Au regard du placement des étudiants et de l'alternance, son rayonnement est national.</p>
Equipe pédagogique
<p>Des professionnels issus du milieu socio-économique concerné assurent 30 % du volume horaire global des enseignements. 42 % est réalisé par des enseignants-chercheurs et 23 % par des PRAG (professeurs agrégés). L'ensemble est donc équilibré.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Il n'y a pas d'éléments dans le dossier concernant le nombre de candidatures et le profil des candidats. Le nombre d'étudiants est faible pour une licence qui est proposée à la fois en formation initiale, en formation continue et en alternance. Le nombre d'inscrits est fluctuant : les effectifs sont de 8 à 12 étudiants par an avec un effectif de 8 étudiants en apprentissage et 0 à 5 étudiants en formation initiale classique selon les années. Le taux d'insertion professionnelle élevé (80 à 100 % après trois ans) indique <i>a priori</i> que les effectifs ne sont pas trop élevés par rapport aux possibilités d'emplois du secteur. Il n'est pas indiqué dans le dossier si les étudiants en formation initiale n'ayant pas bénéficié de l'alternance connaissent plus de difficulté pour s'insérer professionnellement. Il est aussi regrettable qu'il n'y ait pas d'indications dans le dossier concernant le lieu où sont situées les entreprises qui recrutent les diplômés. L'enquête à 30 mois de l'université montre que 6 % des diplômés poursuivent des études en alternance, ce qui est acceptable.</p>
Place de la recherche
<p>L'intervention d'enseignants-chercheurs du LaSIE contribue sans doute à faire un lien avec la recherche, mais aucun élément dans le dossier ne permet de l'évaluer concrètement.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Le dossier principal ou la fiche RNCP ne détaillant pas les contenus des unités de formation (seul l'intitulé est indiqué), il est difficile de quantifier la place de la professionnalisation liée à la nature des enseignements. Mais le fait que 30 % des enseignements soient assurés par 15 personnes issues du monde socio-professionnel témoigne du caractère professionnalisant de la formation. La réunion annuelle avec les acteurs du milieu socio-professionnel intervenant dans la formation et l'implication de la fédération française du bâtiment permettent une adaptation de la formation en cohérence avec l'évolution des métiers. Les étudiants et apprentis sont accompagnés dans leur projet professionnel par un tuteur pédagogique.</p>
Place des projets et des stages
<p>La place des projets et des stages est importante dans la formation puisqu'elle représente 28 crédits ECTS sur les 60 que compte la LP. Un forum stages-emplois, les ateliers thématiques d'insertion professionnelle, l'envoi de propositions de stage par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle et l'appui de la fédération française du bâtiment permettent d'accompagner les étudiants en recherche de stage.</p>

Place de l'international
Il n'y a pas de dispositif particulier en plus de ceux proposés par l'université. Il n'y a manifestement pas de volonté ou de possibilité de développer la place de l'international dans la formation compte tenu de la durée de la formation et du fait que la plupart des étudiants sont en alternance ; cela n'est pas propre à cette licence professionnelle et ne constitue pas un point faible.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
Les étudiants recrutés au sein de cette formation sont essentiellement titulaires d'un DUT ou d'un BTS du domaine de la spécialité. Les possibilités de passerelles avec la licence <i>Génie civil</i> semblent exister, mais ne sont pas effectives. Le dossier ne donne pas d'éléments permettant d'apprécier l'attractivité de la LP. Le taux d'échec est faible avec seulement 3 échecs sur les 5 dernières années (sur 53 étudiants inscrits), ce qui explique sans doute l'absence de dispositif spécifique d'aide à la réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique
Les enseignements sont dispensés en présentiel sous la forme de cours, travaux dirigés (TD) et pratiques (TP) ce qui est classique pour une formation de LP. Les étudiants peuvent utiliser la plateforme numérique de l'université permettant l'échange de fichiers et le suivi de l'alternance peut se faire grâce à un livret numérique.
Evaluation des étudiants
Les modalités d'évaluation et la composition du jury (incluant des professionnels intervenant dans la formation) sont conformes à l'arrêté de 1999. Il est appréciable qu'une part importante soit réservée au projet tuteuré et au stage, renforçant l'aspect professionnalisant de la formation.
Suivi de l'acquisition de compétences
Les informations générales (dont les compétences à acquérir) et pédagogiques sont précisées dans le livret de liaison, où l'étudiant mentionne les compétences qu'il a acquises lors de son stage. Les échanges et le suivi sont ainsi facilités entre les apprenants et les tuteurs pédagogiques.
Suivi des diplômés
Une enquête est mise en place par l'université 30 mois après l'obtention du diplôme. Une enquête à 12 mois serait plus informative, et réalisable dans la mesure où les effectifs de la LP sont limités.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
L'enquête anonyme sur la plateforme Moodle concernant les enseignements a un taux de réponse très faible. Ainsi, une évaluation des enseignements par les apprenants est prévue dans l'emploi du temps et analysée par l'équipe pédagogique et les étudiants, permettant ainsi une évolution de la formation tous les ans. Par contre, il n'est pas précisé dans le dossier si des recoupements sont effectués entre ces deux autoévaluations. Le dossier mentionne l'absence d'un conseil de perfectionnement, ce qui n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les objectifs de la formation sont clairs et bien structurés.
- Une participation importante d'acteurs du monde socio-professionnel.
- Un très bon taux d'insertion professionnelle des diplômés.
- La mise en place d'une autoévaluation de la formation à l'initiative de l'équipe pédagogique.

Points faibles :

- Effectifs faibles.
- Manque de suivi qualitatif de l'insertion des diplômés.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Avis global et recommandations :

Cette licence professionnelle est une formation de qualité répondant à un véritable besoin socio-économique ; l'équipe pédagogique devrait donc envisager d'accroître ses flux à l'avenir. Il pourrait être par exemple intéressant d'envisager une spécialisation encore plus marquée dans le domaine de l'efficacité énergétique du bâtiment afin de se démarquer des autres licences ou se diversifier vers d'autres domaines du génie thermique et ainsi proposer une offre de formation plus attractive.

Il serait utile de renforcer le suivi des diplômés compte tenu des faibles effectifs de la formation.

Enfin, il est nécessaire de mettre en place un conseil de perfectionnement en bonne et due forme, conformément à la réglementation en vigueur.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.